



LA LETTRE D'ETREPIGNEY



Numéro 1 - Avril 2014

Edito

Nous avons dit et écrit à plusieurs reprises pendant la campagne électorale des municipales notre attachement à une forte participation démocratique de la population dans la vie de la commune. Le fort taux de participation à Etrepigny aux dernières élections nous prouve le bien-fondé de cette démarche.

L'équipe municipale doit être à l'initiative, par la mise en place de moyens d'information et de communication les plus nombreux possible.

Ce premier numéro de la « lettre d'Etrepigny » scelle un pacte de lien social entre les élus et la population. Ce numéro 1 est volontairement court et simple pour pouvoir être diffusé rapidement et coller à l'actualité de ce début de mandat.

Dans un premier temps, la fréquence de parution n'est pas définie, elle sera variable selon le nombre d'informations à transmettre par la municipalité ou les habitants du village. Nous souhaitons au minimum une parution trimestrielle. Tout habitant du village peut rédiger une note, une brève, un témoignage ou un article en lien avec la vie communale. Avant la mise en place du site internet, il suffit de déposer le document en mairie ; il sera ensuite publié dans la prochaine « lettre » après validation du comité de rédaction.

Longue vie à la « Lettre d'Etrepigny » !

Le maire, Didier Perez

Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2014 :

La séance a été ouverte à 20h35.

Etaient présents : Mmes Chapuis Sabrina, Martin Françoise, Pizard Chantal.

MM. Brégand Frédéric, Chenu Laurent, Chevassus Joël, Gey Nicolas, Gousset Jérôme, Hugonnet Bernard, Perez Didier, Roy Jean-Paul et Signori Frédéric.

Le maire sortant M. Hugonnet a ouvert la séance et donné la parole à M. Chevassus, doyen du conseil municipal nouvellement élu afin de procéder à l'élection du Maire.

M. Didier Perez est candidat ; il est élu au 1^{er} tour avec 6 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

M. Perez propose alors le vote des adjoints :

M. Chenu est candidat pour le poste de 1^{er} adjoint et il est élu avec 7 voix pour et 4 abstentions.

MM. Brégand et Chevassus sont candidats pour le poste de 2^{ème} adjoint. M. Brégand est élu avec 6 voix pour et 5 voix à M. Chevassus.

M. Signori, candidat au poste de 3^{ème} adjoint, est élu à l'unanimité.

M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et clôt la séance à 21h30.

Prochain Conseil Municipal :

Il est impératif de voter le Budget Primitif (BP) 2014 avant le 30 avril.

Plusieurs dates sont déjà prises par la Communauté de Commune Jura Nord (CCJN) avec le 16 avril (élections du président et des vice-présidents) et le 24 avril (vote du BP de la CCJN). Compte-tenu du temps nécessaire à la réalisation de ce budget, le prochain Conseil municipal aura lieu le 25 avril à 20h00.

L'ordre du jour provisoire est pour l'instant le suivant : le vote du BP 2014, la mise en place des commissions et les questions diverses.

Brèves :

- Vous le savez, les réunions du Conseil sont publiques et donc ouvertes à toutes et à tous. N'hésitez pas à venir.
- Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont inchangés : le lundi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. La permanence des élus reste assurée le samedi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous en cas de besoin.
- En dehors de ces horaires, vous pouvez transmettre vos demandes et informations (ou demander à quelqu'un de le faire pour vous) par courriel à l'adresse suivante : mairieetrepigny@wanadoo.fr ; une réponse vous sera envoyée rapidement.

Dossiers à suivre :

- Les nouveaux élus ont demandé une réunion explicative du chantier d'assainissement au maître d'œuvre, le cabinet IRH.
- Le maire a eu rendez-vous le 8 avril avec M. Smaghe, vice-président CCJN de la commission jeunesse, afin de faire le point sur les futures compétences scolaires de Jura Nord et pour lui affirmer notre détermination à sauvegarder l'école au cœur du village. Par ailleurs, nous aurons très rapidement des informations précises concernant les activités péri-éducatives à mettre en place en septembre prochain en accompagnement de la modification des rythmes scolaires.

🌸 Concours des maisons fleuries 🌸

Avant même la mise en place d'une commission « embellissement du village », car le temps passe et que le printemps n'attend pas, la commune souhaite organiser un concours des maisons fleuries. Ce concours municipal a pour but de récompenser les mains vertes d'Etrepigny qui mettront des couleurs à notre village et participeront ainsi à son embellissement.

Tout le monde peut participer (sauf les élus). Il n'y a pas de thème particulier, la seule contrainte est que le décor floral soit visible de la rue. Un jury composé d'élus et du (ou des) partenaire(s) passera début juillet pour juger du fleurissement de chaque habitation inscrite au concours (jardin et/ou fenêtres ou balcon) sur 3 critères : qualité, diversité et harmonie. Les inscriptions sont ouvertes à partir d'aujourd'hui, il suffit simplement de poser sa candidature en mairie. Trois prix seront attribués aux plus belles réalisations.

Soyez nombreux à participer. Préparez dès maintenant vos semis et plantations et bonne chance !

Prochains évènements dans le trimestre :

- ❖ 8 mai : Célébration de l'armistice du 8 mai 1945
- ❖ 24 mai : Concert organisé par l'association des jeunes du village
- ❖ 25 mai : Vide grenier de l'association de défense de l'école - Elections européennes
- ❖ 8 juin : Randonnée des Riottes
- ❖ 21 juin : Feu de la Saint-Jean
- ❖ 27 juin : Kermesse de l'école